LIGUE DE BRETAGNE D'AIKIDO ET DE BUDO

Compte-rendu du Comité Directeur

Mardi 11 mars 2025

Visioconférence via Google-Meet

Membres présents : Cécile Palanché, Robert Le Vourc'h, Maryse Morin, Isabelle Murat, Nicolas Lhuillery, Gilles Prigent, Eric Bayet, Fiona Chassard, Alexandre Colas, Bertrand Berthelo, Fabrice Geffroy. Pierre Magadur, Olivier Sébal, Pierrick Brûlé.

Absent excusé : Serge Pouliquen

Pouvoirs : Serge Pouliquen donne pouvoir à Fabrice Geffroy. Pierre Magadur donne pouvoir à Cécile Palanché (connectés sur le même ordinateur)

Quorum atteint : 15 membres sur 15 sont présents ou représentés

Ouverture de séance 21h10

Pour rappel, l'ordre du jour figurant sur la convocation :

1. *Election de l'ACT*
2. *Préparation de l'AG extraordinaire élective du mois de juin*
3. *Organigramme des départements et commissions*
4. *Espace et prérogatives de chaque fonction*
5. *Questions diverses*

1-Election de l'ACT.

Suite à la proposition du Bureau Technique de nommer Jean-François Corouge au poste d'ACT un vote via Balotilo est organisé : *7 pour, 7 contre, 1 ne se prononce pas*

- ✓ Il est évoqué que conformément à l'article 16.4 du règlement intérieur, la voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix.
- ✓ Dans la fiche de poste ACT, il est écrit que les candidats seront entendus avant délibération. Or dans le but d'accélérer la nomination de l'ACT, il a collectivement été décidé en bureau technique de se baser uniquement sur les courriers adressés par les candidats au poste d'ACT. Le compte-rendu de cette réunion du **mardi 4 mars 2025** figure sur le Drive de la ligue.
- ✓ Les candidatures pour le poste d'ACT n'ont pas été transmises aux membres du CD, seuls les membres du bureau technique ont pu les consulter.

→ On propose donc un nouveau CD extraordinaire le **mardi 25 mars 2025 à 21h en visioconférence**, afin d'entendre les quatre candidats au poste d'ACT et de mettre leurs fiches de candidatures à disposition des membres du CD.
Les candidats auront deux minutes de présentation (les fiches de candidatures seront au préalable envoyées à tous les membres du CD) et cinq minutes d'échanges avec le CD avant un nouveau vote pour ou contre la proposition du BT.

On évoque le fait qu'il faudrait réorganiser et alimenter le Drive de la ligue, notamment aménager un onglet pour le CD, afin que tous les comptes-rendus soient facilement accessibles à tous.

2-Préparation de l'AG extraordinaire élective du mois de juin :

Le vote électronique sera possible avec pondération fonction du nombre de licenciés par club à partir des chiffres de la saison 2024-2025 (cf liste fournie par la fédération).

La semaine du **9 au 13 juin 2025** est retenue afin de donner à tous le temps de voter. Les convocations seront envoyées 15 jours avant au plus tard.

Le CD doit proposer une personne pour le poste de président. Il se réunira le **22 avril 2025 à 21h** dans cet objectif.

3-Organigramme des départements et commissions :

Un président devant être réélu en juin, la présidente juge qu'il n'est pas utile de discuter de ce point.

Il est rappelé qu'au mois de décembre 2024, un vote a déjà été réalisé par les membres du CD actuel pour valider l'organigramme.

4-Espace et prérogatives de chaque fonction :

-Plusieurs membres déplorent que des actions en double et des actions individuelles sans concertation aient été faites. Un rappel sur les bonnes conduites est fait, sur l'importance de communiquer et de travailler ensemble.

Pour rappel les affiches de stages fédéraux sont produites par la fédération avec les infos délivrées par la ligue. Les affiches de stages de ligue sont produites par la ligue.

-Pour l'organisation des stages il faut se mettre d'accord sur qui sera là et quel système utiliser, éviter les réservations parallèles. Une commission de gestion des stages a été créée, les personnes doivent suivre le protocole. Pour faire fonctionner l'application sur place lors des prochains stages 1er -2ème Dan qui se dérouleront à Chantepie et Guipavas, des membres du CD seront présents sur place.

-Un seul organisme a du pouvoir, c'est le CD. Tous les rapports doivent être publiés conformément aux décisions prises en CD. Les initiatives personnelles sont limitées à des tâches de moindre importance.

-Des fiches de poste ont été faites pour des rôles au sein de chaque département et sont sur le Drive, elles ont été validées en CD.

- ✓ Le département finances a un tableau Excel pour la répartition des tâches, le CD peut y avoir accès.
- ✓ L'organigramme de la commission technique est aussi disponible sur le Drive, un tableau Excel sera bientôt en ligne.

Il reste à écrire et valider les autres fiches de poste, mode de fonctionnement au sein de chaque département. Chaque référent proposera les noms des personnes dont il souhaite s'entourer pour travailler. Il ne faut pas hésiter à faire appel aux volontaires qui se sont proposés, à des experts, les laisser s'impliquer dans la vie de la ligue à tous niveaux : technique, administratif, communication etc.

-Il est proposé d'établir des modes opératoires pérennes pour chaque tâche, établis par chaque département. C'est de l'ordre de la responsabilité de chaque département de mettre son fonctionnement au clair.

-Pour les mailings, il y a des groupes déjà créés. Dans destinataires il faut taper le nom du département + bénévoles (on peut ainsi savoir le nom des bénévoles concernés).

5-Questions diverses :

-Olivier Sébal qui vient de rejoindre le CD propose son aide et ses compétences dans le domaine administratif. On lui propose deux postes : agencer le Drive de la ligue et le poste de référent du département administratif dont Maryse assure actuellement l'intérim. Un délai de réflexion est en cours d'ici le prochain CD.

-Il faut revoir la totalité de l'organisation du Drive, archiver les documents de la précédente Olympiade. Que l'accès soit clair, avec des onglets, que l'on s'y retrouve facilement pour avoir les infos. Les membres du CD doivent avoir accès à tout mais en tant que lecteurs et non modificateurs.

-L'affiche de la prochaine EDC a été générée par la commission EDC de sa propre initiative.

- ✓ Cependant il est rappelé que pour tout stage organisé pour la ligue, c'est le DT qui décide en équipe des intervenants. Il en est de même pour les modules de l'Ecole des cadres de la ligue.
- ✓ Le CT veille à l'équilibre, l'équité, la compétence et la cohérence dans la répartition des stages, en conformité avec le règlement technique.
- ✓ Ces décisions sont prises lors de la mise en place du calendrier des stages par la CT.

Il est rappelé que le CD n'est pas une machine à donner des stages, c'est un organisme au service de la ligue et des pratiquants.

-Au sujet des affiches de stage :

- ✓ Légalement avant chaque publication d'affiche, un éditeur doit vérifier sa conformité avant diffusion.

- ✓ Le DT donne les informations au DC.
- ✓ L'application de gestion des stages est un outil qui pourrait également générer les affiches automatiquement. Le DT et la commission gestion des stages travaillent déjà ensemble sur les affiches.
- ✓ Le département finances doit aussi pouvoir intervenir car il gère les contrats avant les stages.
- ✓ Le processus est transversal. Il est donc proposé de rédiger un process, un logigramme à partir du mode opératoire qui existe déjà, dont on peut s'inspirer et que l'on peut simplifier.

Par la suite l'ACT devrait toujours pouvoir tirer des statistiques avec l'application puisqu'elles sont déjà en partie générées après chaque stage.

-On rappelle qu'il faut travailler tous ensemble, que l'essentiel est la pratique et qu'il faut faire fi des doléances personnelles. Il faut ramener du monde sur les tatamis. La ligue de Bretagne est la première ligue à être repassée au-dessus des chiffres d'avant COVID grâce au travail de la précédente mandature, il serait dommage de perdre cette dynamique.

Clôture de séance à 23h

Signé : le secrétariat.

Mercredi 19 mars 2025